COURRIER TRANSATLANTIQUE

JUILLET 2013



▸ACTUALITÉS FINANCIÈRES

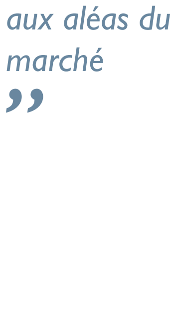
La gestion flexible : quels atouts ?

Une des préoccupations majeures en matière d'épargne financière porte sur l'allocation. En cette période particulièrement fluctuante, tout investisseur cherche à optimiser l'ensemble de ses actifs : en répartissant de manière équilibrée ses placements entre actifs risqués et produits de taux, il allie ainsi rentabilité et sécurité.

Malheureusement, l'image de l'allocation se trouve ternie par des préjugés que véhiculent non seulement les médias, mais aussi la communauté financière elle-même. Ces préjugés pouvant s'avérer dommageables à une répartition rationnelle des investissements, il convient de s'attarder sur certaines des allégations récemment accréditées par l'opinion commune :

- il faudrait donner priorité à la croissance en investissant massivement dans les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine).
- les Etats-Unis seraient sur le déclin depuis la crise des *subprimes* ; les ménages américains seraient ruinés et le modèle fondé sur la consommation des ménages dépassé.
- les prix des matières premières seraient voués à une augmentation constante; cette évolution alimenterait une inflation causée par les besoins incessants des pays émergents.
- le déclin industriel du Japon serait inévitable, en raison d'une courbe démographique défavorable, de la perte de son leadership dans les domaines de l'industrie et des nouvelles technologies, et en raison du drame nucléaire de Fukushima.

Ces assertions, parfois soutenues par des argumentaires convaincants, se sont révélées inutiles, allant jusqu'à détruire certaines valeurs inhérentes à la gestion financière : en effet, les indices des pays émergents ont chuté de près de 15% depuis le 1er janvier 2013 pour afficher, comme au Brésil, une baisse de 24%. D'autre part, les indices américains sont en hausse depuis le début de l'année, dopés par les valeurs de consommation et le retour de la confiance favorisé par l'assainissement du marché immobilier et du secteur financier. Les prix des matières premières s'orientant à la baisse, c'est donc la déflation plus que l'inflation qui suscite dorénavant la crainte. Enfin, il faudrait sans nul doute reconsidérer le potentiel du Japon qui semble fermement déterminé à retrouver une place de choix dans les échanges mondiaux. Toyota et Sony n'ont pas dit leur dernier mot…



La gestion flexible permet d'éviter certains de ces écueils et de se positionner sur les vecteurs créateurs de valeurs. Dans son principe, elle repose en premier lieu sur la flexibilité de son allocation d'actifs. Un dosage permanent entre les actifs à risques et les produits de taux est ainsi opéré à partir d'analyses stratégiques sur l'économie et d'études de la dynamique des marchés : de ce fait, les résultats de ces différents travaux peuvent être significativement éloignés de l'avancement du cycle décrit par les économistes. Cette étape primordiale vise à minorer les conséquences des fortes fluctuations des indices boursiers par le jeu des différentes pondérations entre les classes d'actifs. Lorsqu'elle est complétée par une diversification des portefeuilles sur le plan sectoriel et géographique pour les actions et qu'elle fonctionne en termes de qualités de signatures et de positionnement sur la courbe des taux pour les crédits, la gestion flexible a la réputation d'être un véhicule adapté pour faire face aux aléas du marché.

Différentes modalités de gestion flexible ont été développées à la Banque Transatlantique. Elles répondent aux exigences d'un processus rigoureux de constitution et de sélection des supports et s'intègrent dans un système d'allocations déterminées par le comité de pilotage composé de gérants et d'analystes expérimentés. Transatlantique Allocation Flexible, par exemple, est un mandat de gestion flexible composé d'OPCVM. Par le biais de cette orientation de gestion, les gérants élaborent un portefeuille composé de fonds gérés par Transatlantique Gestion, le Groupe CM-CIC, ou par des sociétés de gestion aux compétences spécialisées.

Cet univers très large offert aux gérants leur permet de maîtriser les éventuels risques liés aux différentes classes d'actifs tout en évitant à l'épargnant la contrainte de suivre personnellement ses investissements. Transatlantique Allocation Flexible est l'une des solutions de gestion flexible qui peut être développée au sein de portefeuilles titres ou d'un contrat d'assurance vie, sans qu'il soit nécessaire de modifier les unités de compte et les mandats d'arbitrages. Votre interlocuteur habituel vous conseillera et vous apportera toutes les informations utiles.

▸ ACTUALITÉ DE LA BANQUE TRANSATLANTIQUE

La Banque Transatlantique a finalisé en juin l'acquisition de la société Dubly-Douilhet Gestion.

Créée en 1861, cette société, dont l'encours sous gestion s'élève à 1 milliard d'euros, est implantée à Lille et à Nancy. Elle est spécialisée dans la gestion discrétionnaire d'une clientèle privée et a développé des compétences reconnues en matière d'OPCVM sur-mesure. Hugues Dubly en assure la présidence depuis 1984.

Cet achat conforte le rôle majeur que la Banque Transatlantique souhaite jouer dans la gestion privée en France et dans l'animation de sociétés de gestion, après ses précédentes acquisitions des sociétés BLC Gestion et GPK Finances. Par croissance organique, les actifs gérés par le Groupe Banque Transatlantique se sont par ailleurs accrus de 600 millions d'euros au cours du premier semestre 2013, grâce à la hausse des actifs confiés par les clients existants et à l'arrivée de nombreuses nouvelles relations.

Le Groupe Banque Transatlantique gère aujourd'hui plus de 20 milliards d'euros d'encours.



Banque de référence des diplomates français depuis des décennies, la Banque Transatlantique devient désormais celle de hauts fonctionnaires de l'Etat.

En gagnant en 1934 l'appel d'offres du ministère des Affaires étrangères pour la gestion des comptes de ses agents, la Banque Transatlantique a entamé avec les diplomates une relation qui s'avère, quatre-vingts ans après, faire partie intégrante de l'« ADN » de la Banque et lui avoir permis d'acquérir une excellente connaissance de l'administration et de sa culture. Il est d'ailleurs de tradition qu'un ancien diplomate de haut rang siège au Conseil d'Administration de la Banque, qui vient encore de manifester sa fidélité à ce prestigieux ministère en apportant son soutien à l'exposition « Visions de l'étranger» qu'il a récemment organisée avec le concours de célèbres caricaturistes du monde entier et de l'association «Cartooning for Peace», fondée par Plantu et avec l'aide de Kofi Annan.

Du fait de ses relations privilégiées avec ce ministère, la Banque Transatlantique a rencontré d'autres acteurs publics et constitué, grâce à l'attention qu'elle leur porte, une large clientèle de hauts fonctionnaires (ambassadeurs, préfets, magistrats, officiers supérieurs, conseillers ministériels, directeurs centraux d'administration, membres des grands corps, etc.). Il était donc naturel pour la Banque Transatlantique de mettre en œuvre de manière plus systématique une stratégie de développement auprès des cadres supérieurs de l'Etat, afin qu'ils puissent eux-aussi bénéficier de services bancaires et financiers à la hauteur de leurs responsabilités et de l'importance qu'ils occupent dans notre pays.

C'est pourquoi une équipe dédiée a été affectée plus particulièrement aux fonctionnaires œuvrant au plus haut niveau de l'Etat (Inspection des Finances, Conseil d'Etat, Cour des comptes, cabinets ministériels, établissements publics ou encore agences de l'Etat). Elle est venue s'ajouter à nos autres départements déjà solidement établis dans le suivi de clients spécifiques : dirigeants d'entreprises, non-résidents et familles fortunées. L'expérience acquise auprès des diplomates et fonctionnaires nous permet en effet de développer une approche particulièrement adaptée aux besoins des agents de l'Etat occupant les plus hautes fonctions et pouvant éventuellement être amenés à gérer, par intermittence, une carrière dans la fonction publique aussi bien que dans le secteur privé, en France comme à l'international.

L'ensemble des pôles d'expertise de la Banque, ainsi qu'une large palette de solutions pour le conseil patrimonial, le financement et les placements financiers sont désormais à la disposition de ce type de clientèle afin qu'elle bénéficie d'une offre complète et de réponses appropriées à ses besoins souvent mal appréhendés par d'autres établissements. Notre capacité à comprendre et à apprécier les carrières dans l'administration nous permet par exemple d'adapter les modes de financement en fonction des variations de rémunérations, qui sont anticipées.

Initiée depuis un peu plus d'un an, notre démarche de développement vers cette population de qualité porte ses fruits. Nous constatons un niveau élevé de recommandation qui confirme le bien-fondé de cette démarche et l'adéquation de notre offre aux attentes de cette clientèle.

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur ce sujet, vous pouvez contacter messieurs Frédéric Bonnetain (01 56 88 72 52), Stéphane Parfait (01 56 88 77 64), Bertrand de Montillet (01 56 88 73 29) ou Maxime Dumont (01 56 88 73 94).

▸ PRODUITS

Sécurisées et pratiques, les cartes bancaires sont devenues un instrument de paiement indispensable... mais connaissez-vous toutes les ressources de votre carte bancaire ?

Au-delà des fonctions de paiement ou de retrait d'espèces, celles-ci offrent de nombreuses garanties d'assurance et d'assistance, mais également des innovations qui vous simplifient la vie.

Vous bénéficiez de garanties d'assurance et d'assistance en France comme à l'étranger. Les cartes internationales de paiement type Visa ou MasterCard incluent des garanties essentielles en cas d'accident ou de maladie : rapatriement, accompagnement des enfants, avance de frais de santé.

Vous facilitez vos paiements et retraits. Pour des règlements simples et rapides, profitez de la fonction « sans contact» intégrée sur la plupart des cartes. Dans plusieurs enseignes de la grande distribution ou de la restauration rapide, vous pouvez régler vos dépenses inférieures à 20 € en approchant votre carte au plus près du dispositif « sans contact ».

Par ailleurs, pour effectuer un retrait de dépannage sans carte dans tous les GAB du réseau CIC et Crédit Mutuel, nous vous proposons le service e-Retrait[(1)]. Vous vous inscrivez gratuitement à ce service à partir de Filbanque, banque en ligne de la Banque Transatlantique. Dès votre inscription réalisée, vous choisissez le montant dont vous avez besoin et obtenez un numéro d'e-Retrait ainsi qu'un code confidentiel par SMS.

Les cartes Gold MasterCard, Visa Premier, World Elite MasterCard, Visa Infinite vous donnent accès à un niveau complémentaire de prestations et services privilégiés. Vous êtes protégé en cas de retard d'avion, de perte de bagages ou encore d'annulation de voyage. Elles vous font profiter de nombreuses réductions sur la réservation de spectacles, ou encore sur la location de véhicules[(2)].

(1) Les limites, le mode d'emploi et les conditions générales du service e-Retrait sont consultables à partir de la rubrique « e-Retrait » du menu « Cartes bancaires » de Filbanque.

(2) L'étendue et les conditions de mise en œuvre des garanties sont indiquées dans les notices d'information Assistance et Assurances de chacune des cartes, disponibles auprès de votre guichet.



26, avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris - T +33 1 56 88 77 77 - www.banquetransatlantique.com